

Les inscriptions pour l'itinérant vélo sont lancées

!

Les vacances scolaires constituent des temps essentiels dans le développement de l'enfant qui permettent une expérience de vie collective toujours enrichissante. Inscrivez vos enfants !

SÉJOUR ITINÉRANT VÉLO

Samedi 5 juillet > Mercredi 16 juillet

à destination de Palavas-les-Flots (34)

2025

450€/pers.*

Le dispositif « aide aux vacances enfants » CAF est accepté.

La ville organise pour les jeunes âgés entre 13 et 17 ans différentes activités :

Parc aquatique, activités nautiques, circuits cydo touristiques, luna park, piscine, baignade en mer, visites culturelles...

Pré-inscriptions
jusqu'au 11/04



Places
limitées

Plusieurs ateliers préparatoires seront organisés de mai à juin.

La présence est obligatoire pour participer à l'itinérant.

Inscription : ESCALE - Boulevard Faidherbe

Information : site internet de la ville www.libercourt.fr

sur www.facebook.com/ActuLibercourt

et sur www.instagram.com/villedelibercourt



* Le tarif comprend : le transport A/R et sur place, l'hébergement en pension complète, les frais d'organisation, les activités et le prêt de matériel, l'encadrement, les réunions d'information, l'avance de frais médicaux, la mise en place d'un blog pour un accès aux nouvelles des enfants via internet, les frais liés au bon fonctionnement du centre.

La municipalité organise, pour les enfants de **13 à 17 ans, un séjour à destination de Fréjus du samedi 5 juillet au mercredi 16 juillet 2025**. Vous pouvez vous inscrire à l'ESCALE, boulevard Faidherbe.

Attention les places sont limitées !

Pré-inscriptions jusqu'au 11 avril 2025

Différentes activités proposées :

Parc aquatique, activités nautiques, circuits cyclo touristiques, luna park, piscine, baignade en mer, visites culturelles...

Financement :

Le dispositif «aide aux vacances enfants» (CAF) est accepté.

Il est possible d'échelonner le paiement

Le tarif comprend : le transport A/R et sur place, l'hébergement en pension complète, les frais d'organisation, les activités et le prêt de matériel, les veillées, le blanchissage du linge, l'encadrement, les réunions d'information, l'avance de frais médicaux, la mise en place d'un blog pour un accès aux nouvelles des enfants via internet, les frais liés au bon fonctionnement du centre, les assurances responsabilité civile et rapatriement.

Publié le 19 mars 2025